



COVID-19

Séance de discussion en ligne

17 avril 2020, 13 h (heure de Paris)

Comment évoquer un problème, poser une question ou partager une pratique ?

- **Le microphone et l'appareil photo des participants doivent être éteints**
- **Utilisez la fonction "Chat" de Zoom (en bas à droite de la fenêtre principale)**
⇒ Envoyez un message à "Tous les participants" (c'est une des options du "chat")
- **Note : questions spécifiques aux routes ou au transport routier seulement**
- Ce canal est suivi par Valentina Galasso (présidente du CT 2.4 de PIARC)
- Valentina posera les questions aux panélistes concernés

Cette séance est enregistrée

- La vidéo qui en résulte sera diffusée sur www.piarc.org

Décharge de responsabilité

Le temps étant compté, il est probable que les connaissances et les pratiques ici partagées n'auront pas été officiellement approuvées par les autorités officielles de chaque pays.

"Les idées et les exemples partagés ici ne sont donnés qu'à titre d'illustration. Ils ne représentent pas nécessairement la politique officielle. Les idées présentées feront l'objet d'une évaluation plus approfondie et seront utilisées en temps utile pour formuler des recommandations sur la politique et la pratique. Bien que le plus grand soin ait été apporté à la préparation de ce document, aucune responsabilité n'est acceptée pour tout dommage qui pourrait être causé".

Concept clé : Se concentrer sur le court terme.

Le monde traverse une crise et chaque jour compte.

- Il est urgent que les membres de PIARC partagent leurs connaissances et leurs pratiques actuelles afin de soutenir les réponses à la pandémie en temps quasi réel.
- Ces connaissances et les pratiques actuelles ne sont pas encore confirmées comme étant valables ou efficaces, et ce qui fonctionne dans certaines parties du monde peut ne pas être pertinent ailleurs.
- Cependant, l'inspiration peut être trouvée partout, et une bonne idée maintenant pourrait sauver des vies, améliorer la résilience des entreprises et pourrait minimiser la perturbation des services.
- Note : En parallèle, PIARC planifie des actions à moyen et long terme pour le moment où la pandémie sera dans un état gérable et substantiellement sous contrôle.

L'équipe d'intervention de PIARC



Résumé des termes de référence

- Explorer le partage rapide des connaissances et des pratiques entre les membres de PIARC en ce qui concerne COVID-19 et la crise socio-économique associée
- Proposer et mettre en œuvre des actions à court terme pour soutenir les membres de PIARC et les professionnels du transport dans l'atténuation et la réponse
- Suivre l'évolution de COVID-19 dans le temps, et donner des conseils sur les mesures à prendre par PIARC et d'autres organismes pendant la crise et la reprise
- Donner des conseils sur les implications à moyen et long terme de la COVID-19 sur le secteur des routes et des transports, et sur la manière de les aborder et de les étudier

Actuellement établie jusqu'au 1er décembre 2020, prorogable selon les besoins

Membres actuels

- Patrick Mallejacq, Secrétaire général, PIARC (Président)
- Christos Xenophontos, Rhode Island DOT, Président du CT 1.1 (USA)
- José Manuel Blanco Segarra, Ministerio de Transportes, Movilidad Y Agenda Urbana, Secrétaire espagnol du CT 1.1 (ES)
- Jonathan Spear, Atkins Acuity, Chef du groupe de travail 2 du CT 1.1 (EAU / Royaume-Uni)
- Valentina Galasso, Deloitte Consulting, Présidente du TC 2.4 (IT)
- Yukio Adachi, Hanshin Expressway Engineering Co, Président du CT 1.5 (JP)
- Saverio Palchetti, ANAS S.p.A., Président du GE 3.1 (IT)
- Caroline Evans, Arcadis Australia Pacific, Présidente du CT 1.4 (AU)
- Martin Ruesch, Rapp Trans Ltd, Président du CT 2.3 Président (CH)
- Andrea Peris, Comité national du Paraguay (PY)

Ordre du jour et structure

- **Brève introduction à PIARC**
- **Problèmes rencontrés par les administrations et les exploitants routiers**

- **Présentations sur la situation actuelle :**
 - La situation et les mesures prises au Burkina Faso
 - La situation et les mesures prises au Bénin
 - La situation et les mesures prises en Belgique Wallonie
 - La situation et les mesures prises en Tunisie

- **Questions et réponses**
- **Conclusion et prochaines étapes**

Nos intervenants aujourd'hui

- M. Patrick MALLEJACQ, Secrétaire général, PIARC
- M. Souleman OUSSIMAN, Burkina Faso, Directeur gérant, GEFA - Secrétaire du Comité PIARC 2.2
- M. Joseph AHISSOU, Bénin, Directeur de Cabinet, Ministère des Travaux Publics et des Transports, Premier Délégué - Secrétaire du Comité PIARC 1.1
- M. Dominique VERLAINE, Belgique Wallonie, Inspecteur général, Service Public de Wallonie, Mobilité et Infrastructures - Membre du Comité PIARC 2.4
- M. Slah ZOUARI, Tunisie, Directeur général des Ponts et Chaussées, Ministère de l'équipement, de l'aménagement du territoire et du développement durable, Premier Délégué

Introduction

Qu'est-ce que PIARC ?



Qu'est-ce que PIARC ?

- **PIARC** est le nouveau nom de l'**Association mondiale de la Route**
- Nous avons été fondés en 1909 en tant qu'association sans **but lucratif et apolitique**
- Notre objectif est d'organiser l'échange de connaissances sur toutes les questions liées aux routes et au transport routier

Les quatre missions clés de PIARC

- Être un **forum international de premier plan pour l'analyse et la discussion** de tout l'éventail des questions de transport liées aux routes et aux transports connexes ;
- Identifier, développer et diffuser les **meilleures pratiques** et **donner un meilleur accès aux informations internationales** ;
- Prendre pleinement en compte dans ses activités les besoins des **pays en développement et des pays en transition**
- Concevoir, produire et promouvoir des **outils efficaces pour la prise de décision** sur les questions liées aux routes et aux transports connexes.

- L'Association mobilise l'expertise de ses membres
- Par des opérations qui sont guidées par un **plan stratégique de 4 ans**

COVID-19

Les problèmes rencontrés par Opérateurs routiers et administrations



Question 1 : Assurer la santé et la sécurité des employés

- En général
- Pour le personnel en contact direct avec la clientèle - opérateurs de péage, etc.
- Pour le personnel travaillant dans les bureaux, comme pour le personnel travaillant dans d'autres installations, ou sur la route elle-même

Question 2 :

Maintien de l'activité et continuité des affaires 1/2

- Avec des moyens humains limités
- Lorsqu'il est conseillé ou demandé au personnel de travailler à domicile
- Comment soutenir les employés présentant des risques élevés (personnes souffrant de maladies chroniques ou sous-jacentes, personnes souffrant de problèmes auto-immunes, etc.
- Lorsqu'une partie de la main-d'œuvre est contrainte de s'isoler ou est malade
- Effets indirects (par exemple, impact des fermetures d'écoles sur la disponibilité du personnel, le moral du personnel)

Question 2 :

Maintien de l'activité et continuité des affaires 2/2

- Comment établir un ordre de priorité entre les activités "essentielles" et "non essentielles"
- Possibilités d'entretien routier pendant une période de faible circulation
- Déploiement de technologies (par exemple : téléconférence)
- Maintenir des liens stratégiques entre les ministères, les administrations routières, les opérateurs et les partenaires de la chaîne d'approvisionnement

Question 3 : Impact sur les transports 1/2

- Diminution importante au sein de nombreux pays et entre pays
- Maintenir les liens critiques et les flux de marchandises essentiels, tout en réglementant la circulation des personnes
- Annulations ou réductions dans les transports publics
- Donner des conseils (PMV, etc.) contre les voyages non essentiels
- Impacts économiques, sociaux et environnementaux plus larges (par exemple, il a déjà été observé que la réduction des transports a entraîné une réduction des émissions, de la pollution terrestre et marine, tandis que la réduction des déplacements a également entraîné une diminution des recettes sous la forme d'une baisse des taxes et des tarifs de l'essence)

Question 3 : Impact sur les transports 2/2

- Vérifier si les limitations du nombre maximum de personnes dans les véhicules sont respectées
- Vérifier si des services appropriés sont fournis aux transporteurs de marchandises et aux bus

Question 4 : Relations commerciales

- Relations avec les partenaires de la chaîne d'approvisionnement, les entrepreneurs et les petites et moyennes entreprises (y compris leur propre plan de la continuité des activités)
- Soutenir les entreprises, en particulier celles qui sont solvables ou qui sont essentielles
- Exercice des dispositions contractuelles (par exemple en cas de force majeure)
- Mise en œuvre des contrats de concession
- Faire face aux coûts et aux retards supplémentaires

Question 5 : Relations et travail en commun avec les clients et les divers intervenants

- Fournir des informations qui soient précises et opportunes du point de vue de l'utilisateur
- Prendre des mesures cohérentes et efficaces dans un ensemble complexe d'organismes publics
- Équilibrer la planification technique et l'exécution avec les directives des autorités civiles
- Gestion des relations avec les médias et communication des messages clés

Question 6 : Sûreté

- Augmentation des cyber-attaques
- Changements dans les rôles du personnel opérationnel de première ligne
- Maintenir la sûreté face à un accès accru des employés au télétravail
- Relations avec les services d'urgence, l'armée, la protection civile, etc.

PIARC COVID-19 Webinaires – Les 10 questions principales

- Suivi de l'évolution de la demande de transport et des implications connexes (par exemple, baisse des recettes)
- Modification du rôle, du mandat et des pouvoirs des agences de transport en période de crise
- Garder les principaux réseaux routiers et installations ouverts et opérationnels
- Réglementer et maintenir la circulation des biens et des travailleurs essentiels
- Garantir la santé et la sécurité du personnel des agences de transport, en particulier celui qui occupe des fonctions opérationnelles
- Personnel de bureau travaillant à domicile: les connecter, les gérer et maintenir leur efficacité
- Poursuivre, reporter ou avancer les activités de construction et d'entretien des routes
- Gestion de la mobilité personnelle pendant les restrictions de voyage COVID-19 (y compris les app. intelligentes)
- Relations avec la chaîne d'approvisionnement, y compris la gestion des contrats, la continuation et la variation
- Les implications à plus long terme au-delà de la crise immédiate, notamment le changement de comportement des utilisateurs, la planification de la résilience des entreprises et le développement accéléré des technologies et de l'automatisation



WEBINAR SUR LA SITUATION DU COVID 19 AU BURKINA FASO

Souleman OUSSIMAN

Ingénieur Génie Civil-Infrastructures, Directeur gérant de GEFA IC

Secrétaire Technique Francophone du Comité Technique CT2.2
(Accessibilité et Mobilité en milieu rural)

Ouagadougou, BURKINA FASO



Avril 2020

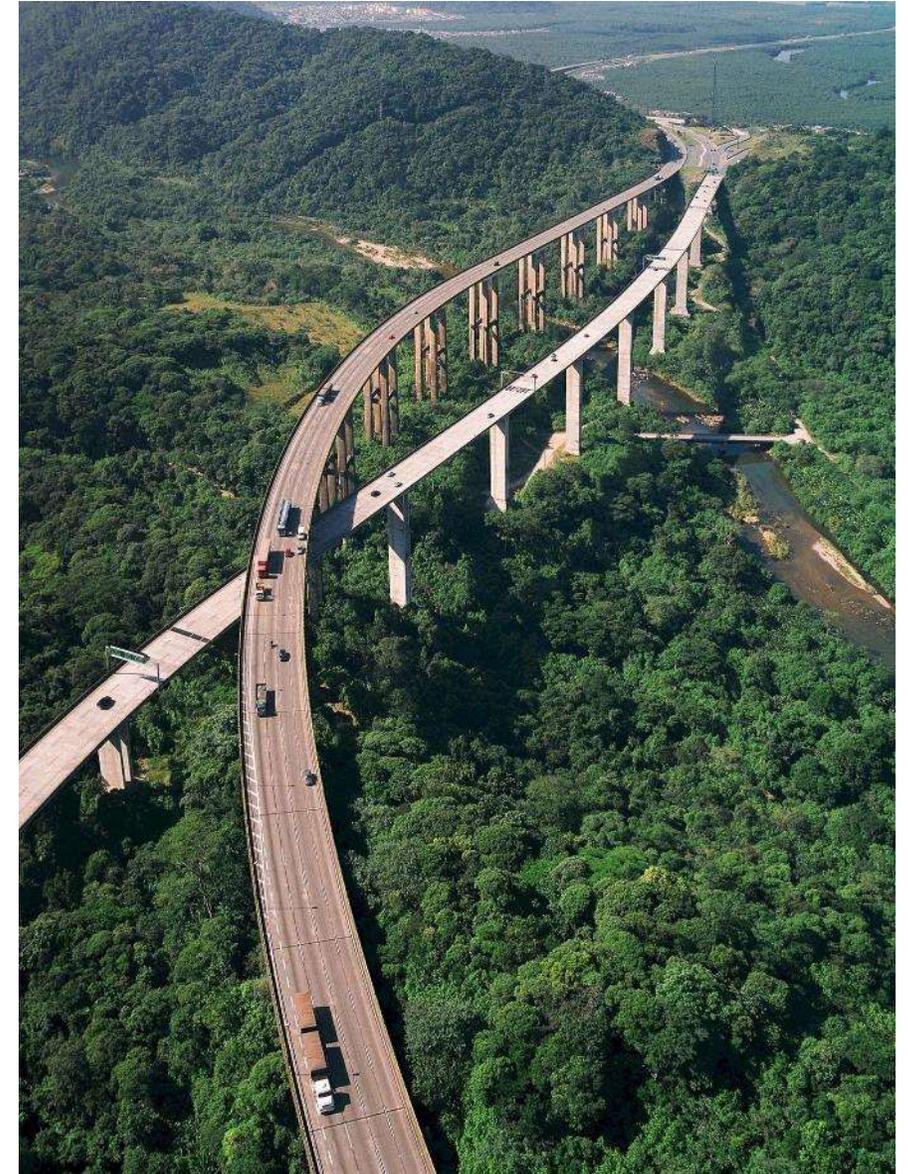
INTRODUCTION

Le Burkina Faso à l'instar des autres pays du monde fait face à la pandémie du Covid 19. Le premier cas a été signalé le 09 Mars 2020.

A la date du 13 Avril 2020, la situation se présente comme suit:

- ❑ Nombre de cas confirmé: 515
- ❑ Nombre de guérison: 170
- ❑ Nombre de décès: 28

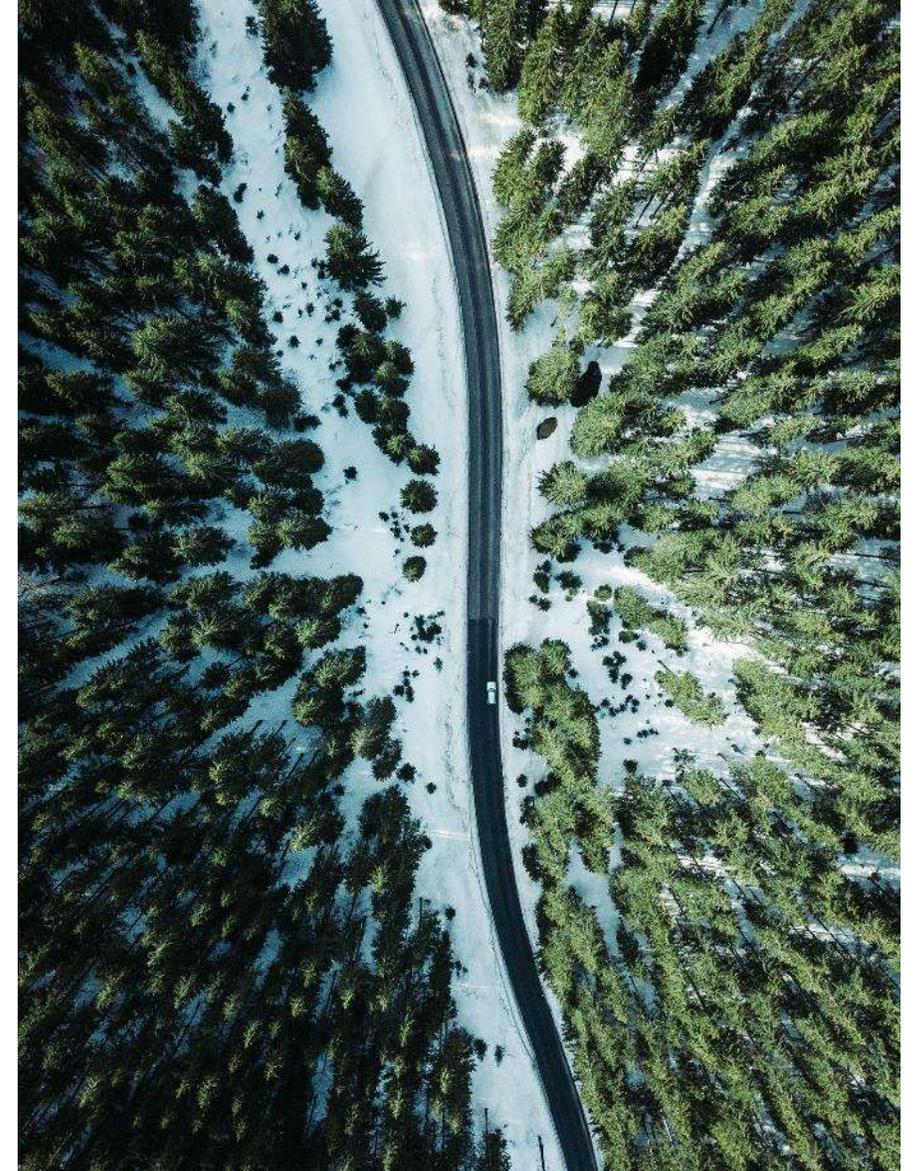
Souleman OUSSIMAN



DECISIONS LIEES AU COVID 19

Le 21 Mars 2020, les autorités du Burkina Faso ont déclaré l'état d'alerte sanitaire. Cette situation a été suivie d'un couvre-feu de 19h00 à 5h00, sur toute l'étendue du territoire, ainsi que des mesures de restrictions de la fréquentation des lieux publics tels que les marchés, les restaurants, les débits de boisson, les salles de cinémas, de jeux et de spectacles, qui devront être prises par les autorités compétentes.

Souleman OUSSIMAN



DECISIONS LIES AU COVID 19

Et aussi la fermeture des frontières aériennes, terrestres et ferroviaires, excepté pour le transport du fret et les vols militaires

Le 26 mars 2020, le gouvernement a décidé la mise en quarantaine de toutes les villes ayant enregistré au moins un cas du covid-19, ce qui a entraîné l'arrêt des transports des personnes sur toutes les routes du Pays.

Souleman OUSSIMAN



DECISIONS LIEES AU COVID 19

Cette situation a entraîné les Ministères en charge des transports, des infrastructures, et des aménagements à prendre plusieurs décisions dont entre autres:



Souleman OUSSIMAN

World Road Association • Association mondiale de la Route • Asociación Mundial de la Carretera • www.piarc.org



DECISIONS LIEES AU COVID 19

- ❑ Interdiction du transport en commun des ouvriers sur tous les chantiers;
- ❑ Interdiction du regroupement de plus de cinq (5) personnes à un poste de travail avec respect de la distance d'un (1) mètre au moins



Souleman OUSSIMAN

World Road Association • Association mondiale de la Route • Asociación Mundial de la Carretera • www.piarc.org



DECISIONS LIEES AU COVID 19

- ❑ Port obligatoire des gants, de casques et de masques de protection pour toute personne présente sur un chantier;



Souleman OUSSIMAN

DECISIONS LIEES AU COVID 19

- ❑ Limitation stricte du nombre de participants à une réunion de chantier à cinq (5) personnes au maximum avec respect de la distance d'un (1) mètre au moins



Souleman OUSSIMAN

DECISIONS LIEES AU COVID 19

- ❑ Surseoir aux regroupements des personnes dans le cadre des enquêtes publiques ou sessions de sensibilisation de masse;
- ❑ Surseoir aux visites de chantiers sollicitées par toute personne autre que celles de l'Administration central du Ministère;

Souleman OUSSIMAN

CONSEQUENCES SUR LES ACTIVITES

L'ensemble de ses mesures prises ont entraîné :

- Le ralentissement voire l'arrêt de certains travaux dans le domaine de construction des infrastructures de transports en cours;
- La suspension des procédures de démarrage des nouveaux projets d'infrastructures;
- Les routes sont de moins en moins sollicitées en raison de l'arrêt du trafic au niveau des véhicules de transports des personnes;

Souleman OUSSIMAN



Gestion des services de transports en période de crise pandémie du COVID 19

Joseph AHISSOU

Premier Délégué du Bénin à PIARC, Secrétaire TC1.1

Cotonou

Avril 2020

Plan de présentation

La république du Bénin dans la région Ouest africaine et en Afrique;

- Evolution des cas de contamination par le COVID-19 en république du Bénin
- Les décisions gouvernementales de riposte face au COVID-19
- Les services de transports pendant la crise
- Les travaux de maintenance et de construction routière pendant la crise.

Joseph AHISSOU



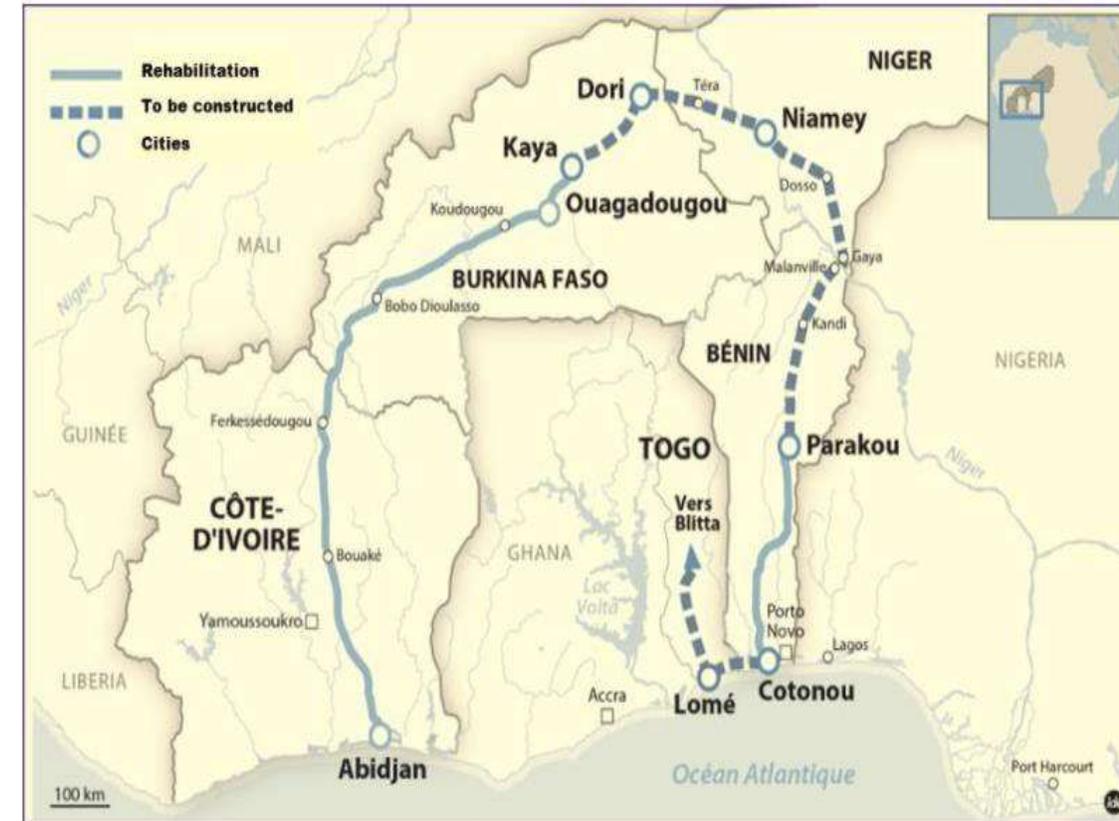
- Ingénieur des Travaux Publics;
- Directeur de cabinet du Ministre des Infrastructures et des Transports de la République du Bénin (déc. 18 à ce jour)
- Directeur Général du laboratoire national des TP CNERTP (2016- 2018)
- Directeur des Pistes Rurales (2014-2016)
- Coordonateurs de plusieurs projets routiers et ouvrages d'Art (2009-2014)
- 1er délégué du Bénin à PIARC et Secrétaire francophone du TC1.1

La république du Bénin dans la région Ouest africaine

Superficie: 112600 km²

Population: 12 864 634 hab

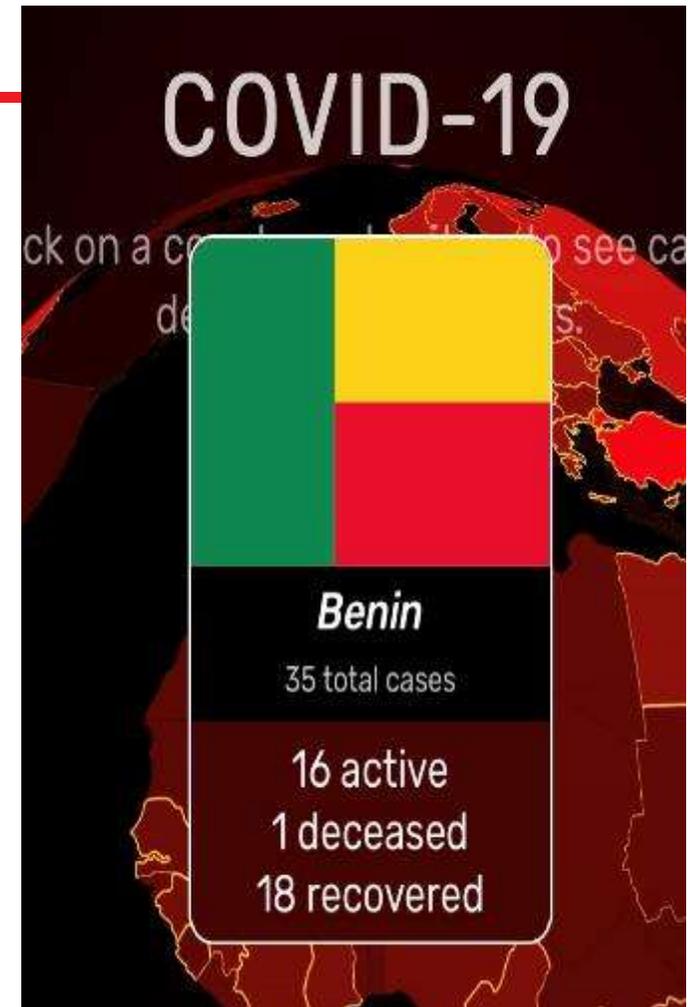
densité: 112 hab./km²



Evolution du COVID en République du Bénin

■ Evolution des cas de contamination.

- 26 février : 1 cas confirmé
- 26 mars : 5 cas
- 31 mars : 9 cas , 1 guéri
- 1er avril: 13 cas, 1 guéri
- 03 avril: 16 cas, 2 guéris
- 06 avril: 23 cas, 05 guéris, 01 décès
- 11 avril: 29 cas, 5 guéris, 1 décès
- 14 avril: 16 cas, 18 guéris, 1 décès



Les décisions gouvernementales de riposte face au COVID-19

- 12 février 2020: le gouvernement a évoqué pour la première fois au cours de sa réunion hebdomadaire les mesures prises dans le cadre de la prévention du coronavirus:
 - Mise en place d'un comité de crise gouvernemental;
 - Sensibilisation et information des population sur les symptômes de la maladie causée par ce virus;
 - Installation des équipements de détection, aménagement des installations pour accueillir les personnes à risques à l'aéroport;
 - Renforcement du contrôle aux frontières.
- 16 mars 2020: le Ministre de la santé a publié une déclaration annonçant le premier cas du COVID-19 au Bénin: il s'agit d'un sujet burkinabé.

Les décisions gouvernementales de riposte face au COVID-19

- 17 mars 2020: le gouvernement a pris 11 mesures pour restreindre l'entrée sur le territoire et la mise en quarantaine systématique des personnes arrivées par voies aériennes.
- 23 mars 2020: le gouvernement a pris des mesures pour la fermeture des écoles, les lieux de plaisance, les lieux de culte, les rassemblements de plus de 10 personnes et l'établissement d'un cordon sanitaire autour des grandes villes du sud du Bénin dans un périmètre de 50 à 60 km pour isoler le reste du pays de cette zone à risque.
- 5 avril 2020: premier décès dû au coronavirus.
- 8 avril 2020: port obligatoire des masques dans le cordon sanitaire, et recommandé dans le reste du pays



Les services de transports pendant la crise

■ Transport aérien

- diminution drastique du nombre de mouvements d'avion et du trafic aérien: le trafic hebdomadaire qui est de 9500 au mois de février a baissé de 99% à fin mars. De même, les mouvements d'avion hebdomadaire qui étaient de 150 a chuté de 84% à fin mars.

■ Transport maritime.

Ce mode de transport est essentiellement destiné au fret maritime. Le trafic des navires affiche une hausse inattendue de 23% par rapport à février 2020 et de 3% en glissement annuel. Cette hausse observée au niveau de l'ensemble de tous les types de navires dans des proportions diverses est particulièrement forte au niveau des navires citernes (six (06) escales de plus qu'en février) et des vraquiers (six (06) navires de riz et d'engrais de plus qu'en février).

Les services de transport pendant la crise

■ Transport routier

- Le transport de voyageur est impacté à partir de la fin du mois de mars et réduit de 90% du fait de l'établissement du cordon sanitaire (Interdiction de la circulation à partir des véhicules de transport en commun inter-urbaine à l'intérieur du cordon sanitaire – interdiction de passage de voyageurs de l'intérieur vers l'extérieur du cordon. Fermeture des frontières terrestres et limitation du transit sur les principaux corridors (Abidjan-Lagos, Cotonou –Niamey, et Cotonou-Ouagadougou – Bamako. etc.)
- Par contre le transport de marchandise n'a pas été impacté.

Les travaux de maintenance et de construction routière pendant la crise.

Travaux d'aménagement et d'entretien routier.

- Tous les contrats sont maintenus.
- Lenteur relevée dans le rythme d'évolution des travaux due aux difficultés d'approvisionnement, à la mobilité sur les chantiers, et aux mesures restrictives de distanciation et d'hygiène.
- Restriction dans le suivi des travaux par l'administration routière.



■ Mesures palliatives:

- Obtention de dérogations pour la circulation inter-zone au cas par cas et à la demande .
- Instauration du télétravail.



STOP CORONAVIRUS



 **Les murs
ont des
oreilles info
vous invite
à mettre vos
masques.**

**NE SORTEZ PAS
SANS VOTRE
MASQUE !**



Contre la COVID-19, protégeons nous!

Info: www.gouv.bj/coronavirus

Réalisation:

Henri Simako Dazan ☎️: 97647741

 Les murs ont des oreilles info 

**RESPECTONS LES MESURES DE PROTECTION
PRÉSCRITES PAR LES AUTORITÉS COMPÉTENTES.**





Covid-19 - Webinaire francophone Situation en Wallonie - Belgique

Dominique VERLAINE

Membre TC 2.4

Paris - 17 avril 2020



Dominique VERLAINE, Inspecteur général
Belgique – Wallonie

Ingénieur civil, Région wallonne depuis 25 ans

Service public de Wallonie – mobilité et infrastructures
Département de l'exploitation des infrastructures

PIARC - Membre du Comité technique 2.4

**(Mobilité - Exploitation du réseau routier /
Systèmes de transport intelligents)**

Covid-19 – Mesures de confinement en Belgique

Depuis le 14 mars avec prolongation décidée ce 15 avril jusqu'au 3 mai min.
(Conseil national de sécurité: fédéral et entités fédérées)

Objectif: baisse de la propagation virus et maintien capacité hospitalière (y c. soins intensifs)

Mesures générales

- Maintien à domicile au max. et limitations drastiques déplacements et rassemblements
- Distanciation sociale de min. 1,5 m entre les personnes partout en dehors du domicile + autres mesures sanitaires (gestes barrières).
- Pouvoirs spéciaux octroyés aux gouvernements
mesures diverses prises (sanitaires, soutien économique, etc...)

Activités économiques et services essentiels

- Fermetures des cafés, restaurants, commerces non essentiels
- Maintien des services essentiels: médicaux, services publics, transports en commun, commerces d'alimentation, etc
- Recours au télétravail généralisé recommandé sauf si impossibilité
- Maintien des activités professionnelles avec respect des règles de distanciation sociale si pas de télétravail possible

Dominique VERLAINE – Belgique, Wallonie – TC 2.4 – Webinaire covid-19 francophone – 17 avril 2020

World Road Association • Association mondiale de la Route • Asociación Mundial de la Carretera • www.piarc.org

COMMENT SE PROTÉGER CONTRE LES VIRUS COMME LE CORONAVIRUS COVID-19 OU LA GRIPPE SAISONNIÈRE ?

- 1 LAVEZ-VOUS RÉGULIÈREMENT LES MAINS. 
- 2 UTILISEZ TOUJOURS DES MOUCHOIRS EN PAPIER. UN MOUCHOIR NE S'UTILISE QU'UNE FOIS. JETEZ-LE ENSUITE DANS UNE POUBELLE FERMÉE. 
- 3 SI VOUS N'AVEZ PAS DE MOUCHOIR À PORTÉE DE MAIN, ÉTERNUEZ OU TOUSSEZ DANS LE PLI DU COUDE. 
- 4 RESTEZ À LA MAISON SI VOUS ÊTES MALADE. 

TOUTES LES INFORMATIONS SUR www.info-coronavirus.be

Covid-19 – Mesures de confinement en Belgique

Depuis le 14 mars avec prolongation décidée ce 15 avril jusqu'au 3 mai min.

(Conseil national de sécurité: fédéral et entités fédérées)

Autres activités

- Suspension des cours dans les écoles mais maintien d'une garderie
- Maintien des déplacements indispensables: courses alimentaires, médecin, pharmacie, etc
- Autorisation des activités sportives ou de promenades à max 2 personnes ou les personnes vivant sous le même toit
- Interdiction des rassemblements et activités de loisirs
- Festivals et autres rassemblement de masses interdits jusqu'au 31 août

Prévisions de déconfinement

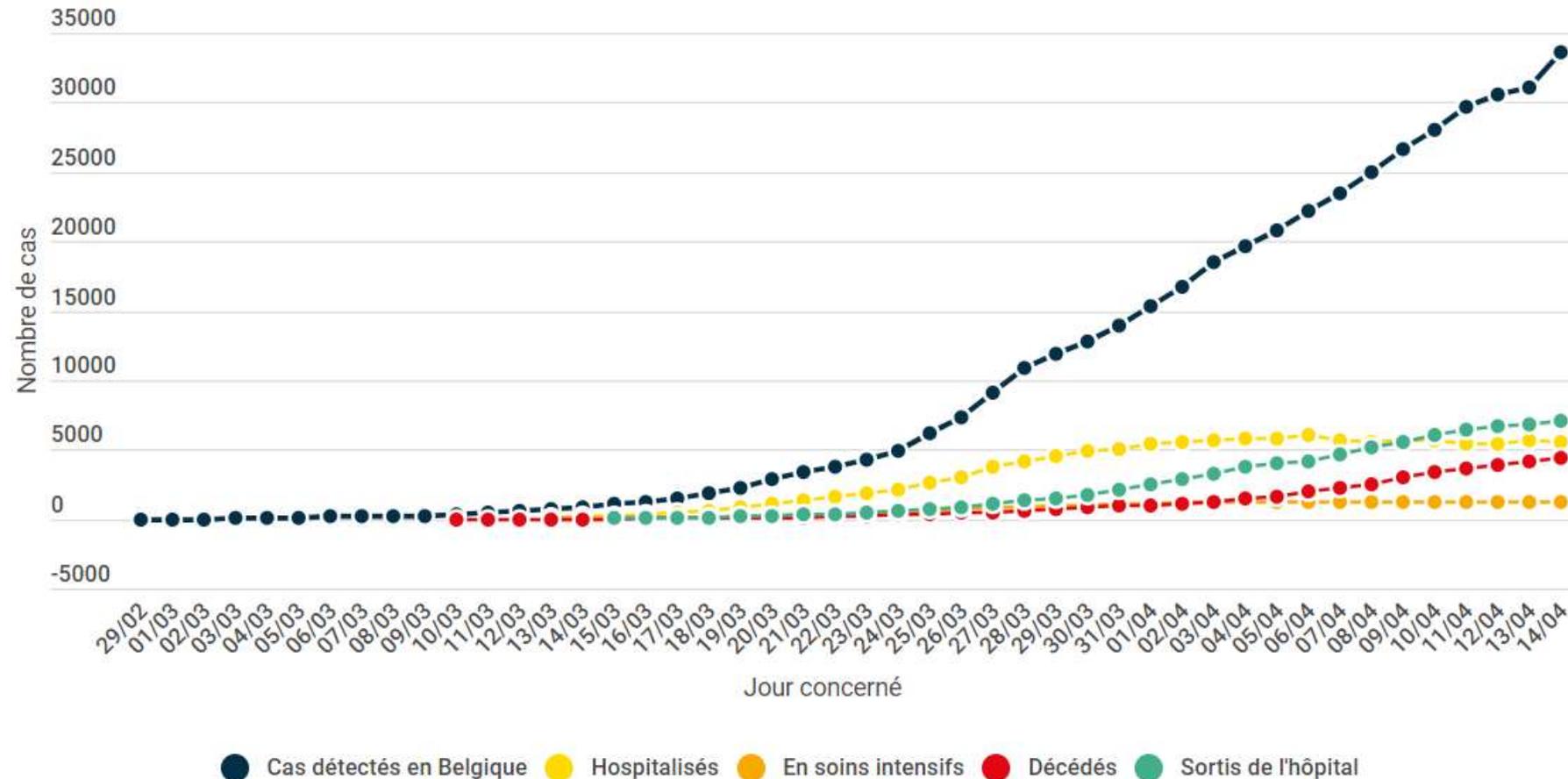
- Groupe d'experts désigné pour faire des propositions avec décisions à partir de fin avril
- Déconfinement progressif avec dépistage
- Port du masque en tissu non obligatoire mais recommandé

Covid-19 – Mesures de confinement en Belgique

Statistiques belges:

- Grâce au confinement, la Belgique n'a jamais dépassé les 54% d'occupation des lits en soins intensifs
- Nombre de décès: 4.400 (attention: y compris dans les maisons de repos)

(données du 15 avril)

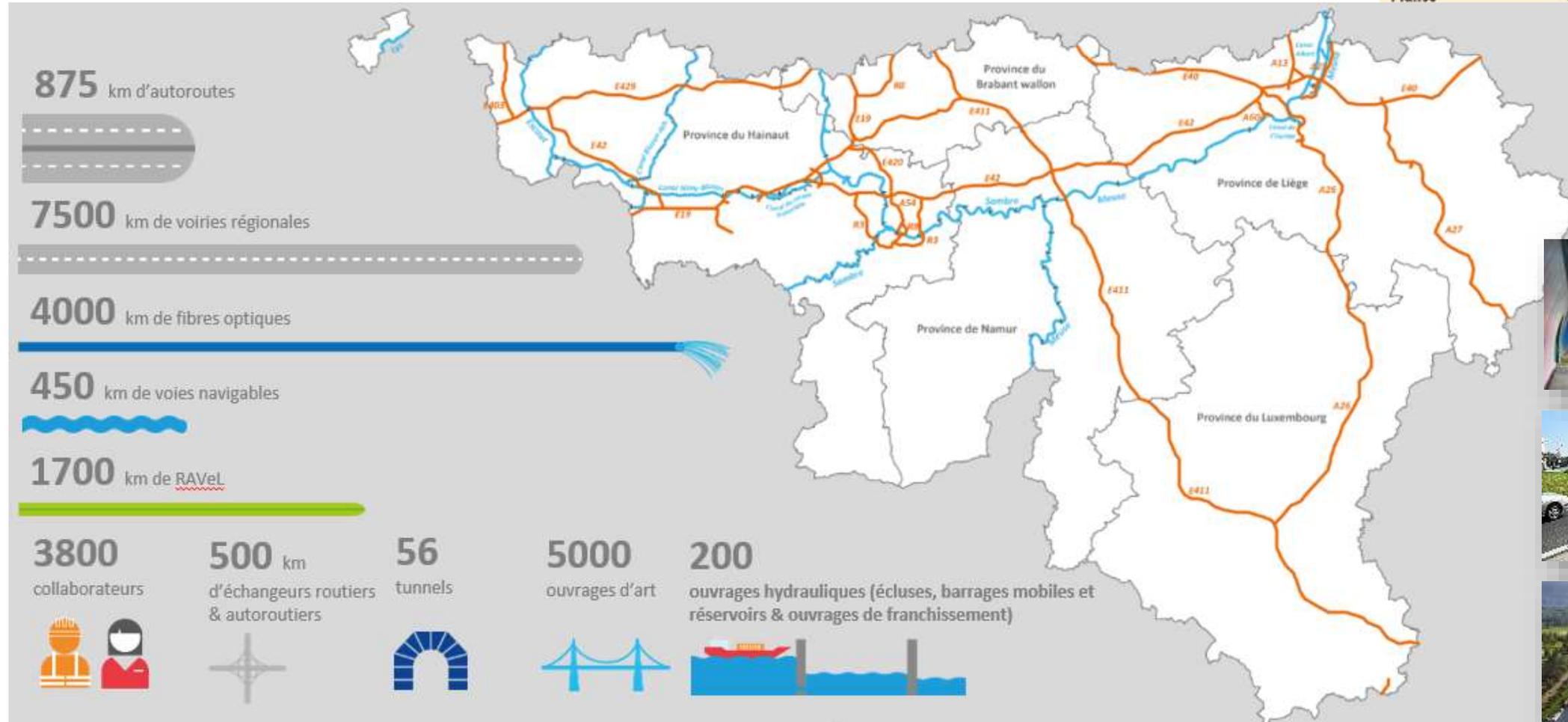
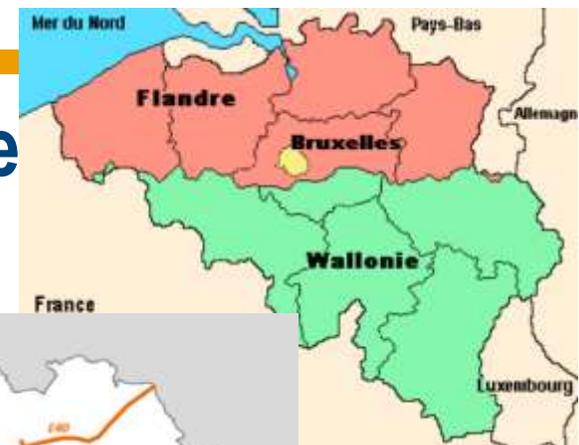


Dominique VERLAINE – Belgique, Wallonie – TC 2.4 – Webinaire covid-19 francophone – 17 avril 2020

World Road Association • Association mondiale de la Route • Asociación Mundial de la Carretera • www.piarc.org



Infrastructures gérées par le Service Public de Wallonie



Dominique VERLAINE – Belgique, Wallonie – TC 2.4 – Webinaire covid-19 francophone – 17 avril 2020

World Road Association • Association mondiale de la Route • Asociación Mundial de la Carretera • www.piarc.org



Covid-19 – confinement – effets sur l'exploitation routière (1/3)

- Trafic:

constat: baisse d'environ 50% pour les véhicules légers et 40% pour les poids lourds

- Disparition des congestions

- Diminution importante des incidents

- Transports en commun maintenus

avec règles de distanciation sociale

- 5 passagers maximum pour un bus standard ;
- 12 passagers maximum pour un bus articulé ;
- 15 passagers maximum pour un tram.

constat: env. 90% de baisse de fréquentation dans les bus wallons



Covid-19 – confinement – effets sur l'exploitation routière (2/3)

- Personnel du Service Public de Wallonie:
 - Télétravail pour toutes les fonctions possibles
 - Recours généralisé aux téléconférences pour les « réunions »
 - Maintien des permanences de trafic (routes et tunnels) avec respect des règles de distanciation sociale et d'hygiène
 - Maintien des opérations de maintenance et de gestion essentielles (surveillance, service hivernal, opération urgentes, télécommunications ...) avec respect des règles de distanciation sociale et d'hygiène
 - Peu d'augmentation des maladies et de l'absentéisme
 - Soutien aux services de police:
exemple: balisages pour les contrôles frontaliers



Covid-19 – confinement – effets sur l'exploitation routière (3/3)

■ Chantiers :

- Pas interdits mais respect des règles de distanciation sociale et d'hygiène confirmation du conseil national de sécurité de ce 15 avril
- Beaucoup d'arrêts au début du confinement
craintes du personnel et difficultés d'approvisionnement
- interaction étroite et constante avec secteurs concernés (construction, voirie, électromécanique)
- partage sur les réalités de chacun et coordination sortie de confinement
- Relations contractuelles:
évocation de la force majeure, effet sur les délais, ...
règles générales de traitement
- Volonté de redémarrage exprimée par de nombreuses entreprises de travaux publics
- Redémarrage effectif de certains chantiers



Dominique VERLAINE – Belgique, Wallonie – TC 2.4 – Webinaire covid-19 francophone – 17 avril 2020

World Road Association • Association mondiale de la Route • Asociación Mundial de la Carretera • www.piarc.org



Covid-19 - Webinaire francophone

Situation en Wallonie - Belgique

Merci pour votre attention

Questions?





Association Tunisienne des Routes



Slah Zouari 1^{er} délégué de la Tunisie et Président de l'ATR



La Tunisie face au Covid-19

- 1^{er} cas de coronavirus le 02 Mars 2020 bien que des précautions aient été mises en place depuis le mois de janvier
- 12 Mars : fermeture des établissements scolaires
- 18 Mars : couvre feu de 18h à 6h
- 22 Mars : démarrage du confinement général



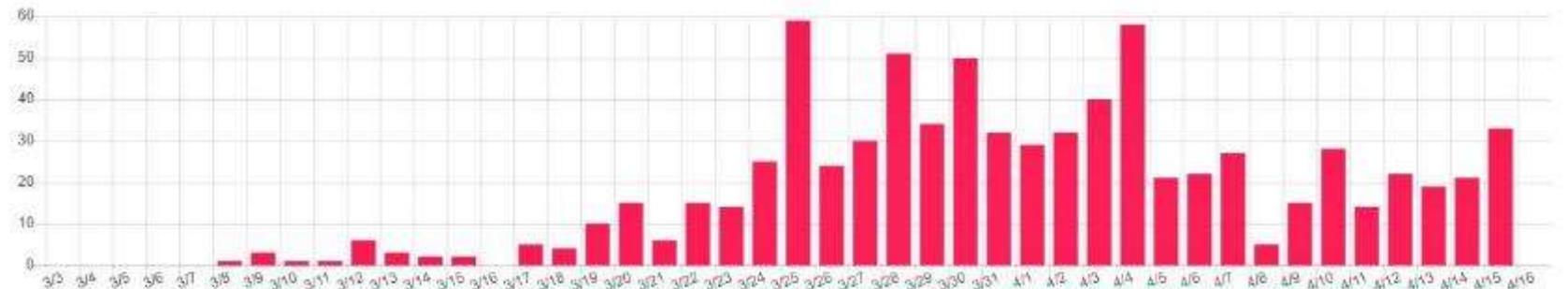
La Tunisie face au Covid-19

- En date du **14 avril** le nombre de personnes atteintes est de **780** soit **66,5** pour un millions.
- **13 137** analyses
- **43** Personnes guéries et **35** décès

TOTAL CASES | TUNISIA



NEW TOTAL CASES | TUNISIA



La situation du transport

Les frontières terrestres, maritimes et aériennes sont fermées, au début avec l'Italie puis avec tous les pays, avec exception des transports commerciaux et des vols spéciaux pour ramener les voyageurs bloqués.

L'activité des trains SNCFT sur les grandes lignes est suspendue. Elle sera limitée sur les lignes de banlieue.

Métro et bus : modification des horaires de lignes en adéquation avec les besoins des clients travaillant dans les secteurs vitaux exempts du confinement sanitaire total décrété dans le pays.



La situation du transport routier

- Généralisation au niveau des autoroutes du télépéage et limitation de chargement des cartes de péage en ligne
- Interdiction de déplacement entre villes sans autorisation hautement justifiée
- Suppression des moyens de déplacements collectifs sauf les taxis avec un seul voyageur par taxi
- Limitation des déplacements véhiculaires dans le quartier d'habitation sauf nécessité professionnelle justifiée



La situation du métier de la route

- Les chantiers sur l'ensemble du territoire sont à l'arrêt
- L'administration assure une permanence minimale
- Le secteur du service dans le privé (bureaux d'études) s'est mis au télé-travail



Le secteur de la construction et des travaux publics contribue à 7% au produit national brut et fournit 400 000 emplois sur une population active de 4 millions.

Décisions prises au niveau du ministère de l'équipement

- Rectification de la programmation en priorisant les projets les plus urgents. Pour les routes : 250 projets d'une valeur de 2600 MD sont suspendus, dont des projets et études majeurs,
- Report des délais des consultations en cours ou le cas échéant leurs annulations selon les priorités prédéfinies,
- Organisation des ouvertures des plis sans public et publication ultérieure des résultats sur le web,
- Fonctionnement des commissions y compris la commission supérieure des marchés par emails,
- Des solutions seront étudiées au cas par cas pour les projets en cours.

Décisions prises au niveau du 1^{er} ministère

I. Pour préserver les postes d'emplois et garantir les salaires des employés

- Mettre en place une ligne de financement d'une valeur de 100 M\$ sous forme d'aides au profit des employés en chômage technique,
- Consacrer des financements de 50 M\$ sous forme de primes au profit des classes sociales vulnérables,
- Report du paiement des crédits bancaires pendant une période de 6 mois au profit des personnes dont les salaires ne dépassent pas 1000 dinars par mois (soit 300 \$/mois).

Décisions prises au niveau du 1^{er} ministère

II. Pour préserver la pérennité des PME et les métiers libéraux :

- Report du paiement des impôts pendant 3 mois à compter du 1^{er} avril,
- Report du paiement des échéances de la sécurité sociale du 2^{eme} trimestre
- Report du paiement des dettes auprès des institutions bancaires et financières pendant une période de 6 mois,
- Mise en place d'une garantie d'une valeur de 500 MDT pour permettre aux institutions d'octroyer de nouveaux crédits,
- Restitution de la TVA dans un délai d'un mois.

Décisions prises au niveau du 1^{er} ministère

III Pour préserver les établissements et les restructurer pour reprendre leurs activités

- Mise en place de fonds d'investissement d'une valeur de 230 M\$ pour restructurer les entreprises sinistrées.
- Amnistie fiscale et douanière au profit des entreprises
- Exempter les entreprises ayant conclu des marchés publics et dont les projets ont été bloqués à cause de la crise du coronavirus, des amendes pour retard pendant 6 mois.

Stratégie pour le dé-confinement progressif

Le confinement total et strict constitue le meilleur moyen de protection et de prévention collective. La Tunisie a adopté cette stratégie depuis le 22 mars 2020, au moment où le pays a enregistré 54 cas de Covid-19 avec une hausse de 15 cas en 24 heures.

Cependant, l'application stricte de la politique de confinement semble être difficile sur le plan pratique. En effet, les conséquences économiques et sociales sont importantes. Le confinement total ne doit pas constituer le seul moyen de lutte contre cette maladie et ne doit pas dépasser les 60 jours dans tous les cas.

Stratégie pour le dé-confinement progressif

A cet effet une stratégie de dé-confinement progressif est en train d'être mise en place pour permettre en 1^{er} temps la reprise des travaux dans les grands chantiers d'infrastructure de transport sur au moins le grand Tunis et ce d'ici le 20 Avril

Puis le dé-confinement continuera pour probablement une reprise totale d'ici la fin du mois de Mai.

Cette reprise sera accompagnée évidemment par des précautions et des procédures strictes et un suivi rapproché et au quotidien de ces procédures.

Questions et réponses

Animatrice : Valentina Galasso



Nos intervenants aujourd'hui

- M. Patrick MALLEJACQ, Secrétaire général, PIARC
- M. Souleman OUSSIMAN, Burkina Faso, Directeur gérant, GEFA - Secrétaire du Comité PIARC 2.2
- M. Joseph AHISSOU, Bénin, Directeur de Cabinet, Ministère des Travaux Publics et des Transports, Premier Délégué - Secrétaire du Comité PIARC 1.1
- M. Dominique VERLAINE, Belgique Wallonie, Inspecteur général, Service Public de Wallonie, Mobilité et Infrastructures - Membre du Comité PIARC 2.4
- M. Slah ZOUARI, Tunisie, Directeur général des Ponts et Chaussées, Ministère de l'équipement, de l'aménagement du territoire et du développement durable, Premier Délégué

Conclusion et prochaines étapes



Décharge de responsabilité

Le temps étant compté, il est probable que les connaissances et les pratiques ici partagées n'auront pas été officiellement approuvées par les autorités officielles de chaque pays.

"Les idées et les exemples partagés ici ne sont donnés qu'à titre d'illustration. Ils ne représentent pas nécessairement la politique officielle. Les idées présentées feront l'objet d'une évaluation plus approfondie et seront utilisées en temps utile pour formuler des recommandations sur la politique et la pratique. Bien que le plus grand soin ait été apporté à la préparation de ce document, aucune responsabilité n'est acceptée pour tout dommage qui pourrait être causé".

Merci de votre attention

- D'autres webinaires de PIARC sont prévus
- Nous prévoyons des webinaires en français et des webinaires en espagnol également
- <https://www.piarc.org/en/News-Agenda-PIARC/Coronavirus-PIARC-and-Covid-19>

Afin de permettre à chacun de contribuer, deux sondages sont désormais ouverts

- Identifier les sujets de préoccupation :

<https://forms.gle/cgi8WCeQYykCeNFQA>

- Identifier les acteurs qui souhaitent partager leurs pratiques :

<https://forms.gle/8sPYw3qhZoySQueJ9>

Ces deux liens sont également disponibles sur le site de PIARC.

L'équipe d'intervention de PIARC : Coordonnées

- christos.xenophontos@dot.ri.gov
- jmblanco@fomento.es
- vgalasso@deloitte.it
- jonathan.spear@atkinsacuity.com
- s.palchetti@stradeanas.it
- yukio-adachi@hanshin-exp.co.jp
- caroline.evans@arcadis.com
- martin.ruesch@rapp.ch
- Si nécessaire, contactez info@piarc.org

Merci de votre attention !



Patrick Mallejacq

Secrétaire général de PIARC

patrick.mallejacq@piarc.org

[@PMallejacq](#)

World Road Association (PIARC)
Grande Arche – Paroi Sud – 5^e étage
92055 – La Défense Cedex – France



[@PIARC_Roads](#)



World Road
Association PIARC



World Road
Association PIARC



World Road
Association PIARC

www.piarc.org

